

COMMENT VENIR AU COJ ?

PAR LA ROCADE

Sortie n°16 direction Talence

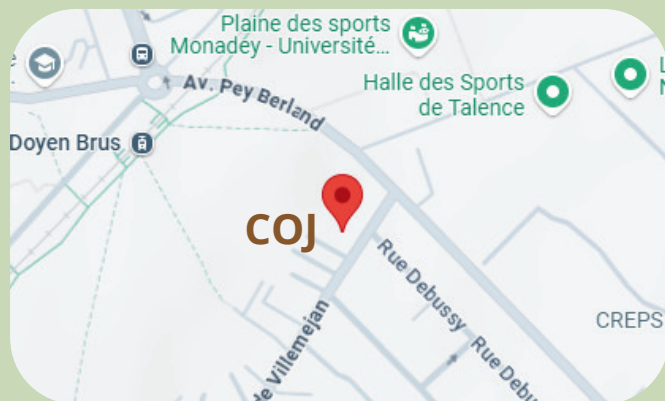
PAR LE TRAM

Ligne B, arrêt Doyen Brus

PAR LE BUS

Ligne 31, arrêt Bardanac

Ligne 80, arrêt Piscine universitaire



LES HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI / MERCREDI ET JEUDI

De 9h à 17h

LE MARDI

De 9h30 à 17h

LE VENDREDI

De 9h à 13h

Le COJ est fermé les jours fériés et 3 semaines au mois d'août.

CONTACTS



Sandra Jaillon - directrice

06.70.89.48.50 - s.jaillon@apajh33.fr

Céline Jordan - cheffe de service

06.07.61.06.89 - c.jordan@apajh33.fr

Myriam Brouca - coordonnatrice

06.07.77.34.80 - m.brouca@apajh33.fr

Secrétariat

05.56.07.42.30 - b.labat@apajh33.fr
coj@apajh33.fr

SIEGE SOCIAL

272 Boulevard Wilson
CS 11953
33000 BORDEAUX CEDEX

05.56.01.42.90
siege@apajh33.fr

**« La personne en situation de handicap est une
personne avant d'être handicapée. »**



CENTRE OCCUPATIONNEL DE JOUR

33 Avenue de Villemejan 33600 PESSAC



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à
consulter notre page internet

LES AXES MAJEURS DU COJ

- **L'autodétermination** : levier essentiel de la construction identitaire
- **L'inclusion** : plusieurs projets avec des partenaires sont menés
- **Développement de l'autonomie** : équilibre entre sécurité et liberté d'agir
- **Le projet de vie** : travailler sur les compétences pour réussir l'inclusion

LES CRITÈRES D'ADMISSION

- Etre âgé de 18 ans ou plus
- Présenter un handicap moteur avec ou sans troubles associés
- Avoir une orientation MDPH foyer de jour
- Avoir une notification de l'aide sociale délivrée par le département

Pour faire une demande de candidature, merci de contacter l'établissement

LE FONCTIONNEMENT

- Les personnes arrivent par leur propre moyen de transport.
- Les personnes sans mesure de protection peuvent aller et venir librement.
- L'accueil peut se faire à la demi-journée, à temps partiel ou à temps complet.

LA VIE SOCIALE ET LES LOISIRS

Une des missions du COJ est l'accompagnement des personnes à avoir des **interactions sociales** au sein de l'établissement dans le but de pouvoir **généraliser les compétences** sur l'extérieur.

Des **outils de communication** sont proposés en fonction des compétences des personnes.



Des réunions se déroulant avec les personnes accueillies ont lieu pour **recueillir les souhaits et idées** de sorties.

Le COJ est une **structure passerelle** qui accompagne les personnes à préciser leur projet de vie et à développer les compétences nécessaires à **une inclusion optimale**.

Le projet personnalisé est co-construit avec la personne de façon **pluridisciplinaire**.

LA PSYCHO-ÉDUCATION

Par le biais de prestations psycho-éducatives tout en s'appuyant sur des **évaluations**, l'équipe travaille sur **différents volets** : communication, sensorialité, interactions sociales, autonomie, capacités cognitives, régulation des émotions, etc.

La définition et la mise en œuvre de ces prestations, s'appuient sur les approches et outils recommandés par la Haute Autorité de Santé.

L'ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

Le COJ propose des mises en situation en habitat. Ces temps permettent aux professionnels **d'évaluer les compétences acquises et émergentes** et ainsi pouvoir mettre en place des objectifs à travailler.

L'INCLUSION

Chaque année des projets sont menés par l'établissement et des partenariats sont établis **à la demande** des personnes accueillies.